

# MISSION INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES INNOVATIONS DANS LE RETAIL ETATS-UNIS / LAS VEGAS ET NEW YORK

Janvier 2013

## DEUX EVENEMENTS INCONTOURNABLES POUR COMPRENDRE LES DERNIERES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET DANS LE RETAIL. UN PROGRAMME A LA CARTE.



### LE CONSUMER ELECTRONIC SHOW

#### VOUS ETES :

Une entreprise des télécoms, d'informatique, d'électronique, de domotique, d'énergie, de réseaux, de jeux, de robots, de photographie, d'électroménagers intelligents/communicants.

#### VOTRE OBJECTIF EST DE :

Comprendre les dernières innovations technologiques, les tendances lourdes, les nouvelles créations de valeurs, les technologies et services mis en valeur, pour adapter en conséquence votre activité.

C'EST AU CONSUMER ELECTRONIC SHOW QUE VOUS DEVEZ ALLER. Avec ses 3.000 exposants, 200.000 visiteurs et ses 20.000 innovations présentées, le Consumer Electronic Show est devenu le plus important salon consacré aux produits utilisés dans notre vie quotidienne. C'est au CES que se dégagent les tendances lourdes, celles qui vont gouverner l'économie numérique pour les années à venir.



### LA NRF - RETAIL'S BIG SHOW

#### VOUS ETES :

- DG, directeurs du développement et de la distribution, responsables de développement d'enseignes
- Une entreprise spécialisée dans la distribution sous toutes ses formes : prestataire pour la distribution, solutions pour point de vente ou pour la VAD, m-commerce, e-commerce
- Une société de conseil ou un fournisseur de solutions pour la Distribution : architecte, designer, merchandiser, visual merchandising, agence de communication, branding, marketing.

#### VOTRE OBJECTIF EST DE :

Découvrir les nouvelles pratiques du Retail, affiner votre stratégie.

C'EST AU RETAIL'S BIG SHOW QUE VOUS DEVEZ ALLER. La NRF, la plus importante association du secteur du retail aux Etats-Unis, organise chaque année the RETAIL'S BIG SHOW, qui permet de découvrir en avant-première les innovations dans le retail, et de rencontrer les fers de lance innovants de l'industrie du retail. The RETAIL'S BIG SHOW : 22.000 visiteurs, 82 pays représentés – 500 exposants.

### UNE OCCASION UNIQUE

Dans le cadre d'une opération collective, organisée avec le soutien financier du Conseil Régional du Nord – Pas de Calais, CCI International Nord de France vous propose de participer à 1 ou 2 de ces événements incontournables.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 30 novembre 2012**

**CONTACT : Véronique POTY, Conseillère Zone Amérique du Nord, 03 59 56 21 45**

## MISSION

# INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES / INNOVATIONS DANS LE RETAIL ETATS-UNIS – JANVIER 2013

### OFFRE 1: CONSUMER ELECTRONIC SHOW, LAS VEGAS, 6-11 JANVIER

- 1. La participation au CES : 3 jours pour découvrir ensemble un salon, comprendre les écosystèmes, et devenir des innovateurs à l'échelle mondiale**
  - Le badge d'entrée au CES à votre arrivée à Las Vegas (valeur 200 dollars)
  - L'encadrement sur le salon par l'équipe de Xavier Dalloz Consulting (conseil stratégique sur l'utilisation des nouvelles technologies dans les entreprises et les organisations)
  - Un débriefing quotidien sur les nouveautés et les tendances du salon dans une salle réservée
  - Les synthèses des keynotes
  - L'accès aux conférences, inclus dans le programme officiel du CES (valeur 800 dollars)
  - La participation au cocktail dînatoire des délégations internationales
- 2. La préparation de votre entreprise par Bernard Neumeister** (journaliste high-tech) **et Xavier Dalloz**
  - Avant le départ : réunion de préparation et rapport préliminaire sur les grandes tendances
  - Après: réunion de travail et continuité de l'information sur le site Infohightech
- 3. L'intégration à un groupe national mélangeant grands groupes et PME, pour échanger**
- 4. L'organisation logistique (départ de Lille le 6 janvier – retour à Lille le 12 janvier matin)**  
Billet de TGV Lille-CDG, billet d'avion Paris-Las Vegas, 5 nuits d'hôtel (petits-déjeuners inclus)
- 5. L'accompagnement & assistance sur place par CCI International Nord de France**

### OFFRE 2: NRF - The RETAIL'S BIG SHOW, NEW YORK, 12-17 JANVIER

- 1. L'accès au RETAIL'S BIG SHOW de la NRF**
  - **Accès illimité** aux conférences et au hall d'exposition (post et préconf.).
  - **Visites commentées** de concepts-stores, department stores, commerces innovants et exemples à suivre en vente multicanale.
  - **Rencontres et occasions de networking** avec des professionnels reconnus
- 2. La préparation de votre entreprise par Ubifrance**
  - **Séminaire Ubifrance** sur les innovations du commerce, la communication sur les réseaux sociaux, le mobile marketing
  - **Débriefing quotidien** des conférences
- 3. L'organisation logistique (départ de Lille le 12 janvier – retour à Lille le 18 janvier matin)**  
Billet de TGV Lille-CDG, billet d'avion Paris-New York, 5 nuits d'hôtel (petits-déjeuners inclus)
- 4. L'accompagnement & assistance sur place par CCI International Nord de France**

### OFFRE 3: CES + NRF, 6-17 JANVIER

**OFFRE 1 + OFFRE 2 pour maximiser votre déplacement et les contacts établis.**

- Le CES à Las Vegas du 6 au 11 janvier
- La NRF à New York du 12 au 17 janvier

**Départ le dimanche 6 janvier et retour à Lille le 18 janvier au matin. 11 nuitées d'hôtel.**

# MISSION

## INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES / INNOVATIONS DANS LE RETAIL ETATS-UNIS – JANVIER 2013

### TARIF OFFRE 1 - CONSUMER ELECTRONIC SHOW

La mission est proposée au tarif subventionné de : **2 130.32 € HT (3 132.04 € TTC)**

· Coût réel TTC du package	6 112.60 €
· Subvention accordée par le Conseil régional (1) Taux d'intervention à 50% sur postes éligibles	2 980.55 €
→ <b>Montant TTC à régler, par participant, pour les entreprises éligibles</b>	<b>3 132.04 €</b>
<b>Montant TTC à régler, par participant, pour les entreprises non éligibles</b>	<b>6 112.60 €</b>

### TARIF OFFRE 2 - NRF - The RETAIL'S BIG SHOW

La mission est proposée au tarif subventionné de : **2 295.91 € HT (3 378.38 € TTC)**

· Coût réel TTC du package	6 605.27 €
· Subvention accordée par le Conseil régional (1) Taux d'intervention à 50% sur postes éligibles	3 226.89 €
→ <b>Montant TTC à régler, par participant, pour les entreprises éligibles</b>	<b>3 378.38 €</b>
<b>Montant TTC à régler, par participant, pour les entreprises non éligibles</b>	<b>6 605.27 €</b>

### TARIF OFFRE 3 - CES + NRF

La mission est proposée au tarif subventionné de : **3 608.63 € HT (5 318.20 € TTC)**

· Coût réel TTC du package	10 431.89 €
· Subvention accordée par le Conseil régional (1) Taux d'intervention à 50% sur postes éligibles	5 113.69 €
→ <b>Montant TTC à régler, par participant, pour les entreprises éligibles</b>	<b>5 318.20 €</b>
<b>Montant TTC à régler, pour les entreprises non éligibles</b>	<b>10 431.89 €</b>

**1. Pour bénéficier de l'aide, votre société doit impérativement remplir les conditions d'éligibilité :**

« Est éligible l'entreprise qui répond à la définition communautaire de la PME (effectif total inférieur ou égal à 250 salariés, dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 50 millions d'€uros ou dont le bilan annuel ne dépasse pas 43 millions d'€uros et qui respecte le critère de l'indépendance tel que défini par la recommandation 2003/361/CE de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro-, petites et moyennes entreprises (texte présentant de l'intérêt pour l'EEE), JO L 124 du 20.5.2003.

Il appartient à l'entreprise de vérifier son éligibilité – détail des conditions sur

[http://ec.europa.eu/entreprise/policies/sme/files/sme\\_definition/sme\\_user\\_guide\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/entreprise/policies/sme/files/sme_definition/sme_user_guide_fr.pdf)

Toute déclaration erronée peut vous exposer à une demande de remboursement de la subvention indûment perçue.

**BON DE COMMANDE**  
**MISSION INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES / INNOVATIONS DANS LE RETAIL**  
**ETATS-UNIS**  
**JANVIER 2013**

**1) MERCI D'ENVOYER VOTRE BON DE COMMANDE PAR E MAIL**

à Véronique POTY, Conseillère Amérique du Nord, [v.poty@cci-international.net](mailto:v.poty@cci-international.net)

**2) L'ORIGINAL DU BON DE COMMANDE + CHEQUE D'ACOMPTE EMIS A L'ORDRE DE LA CCIR NORD DE FRANCE SONT A RENVOYER à :**

**CCI International Nord de France, Véronique POTY, 299 Bd de Leeds - 59777 EURAILLE**

Je soussigné (nom, prénom) : ..... Fonction : .....  
agissant pour le compte de l'entreprise ci-après

Raison sociale \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

Tel \_\_\_\_\_ Email \_\_\_\_\_

Activité \_\_\_\_\_

Code NAF \_\_\_\_\_ Site Internet \_\_\_\_\_

Effectif \_\_\_\_\_ CA \_\_\_\_\_ CA Export \_\_\_\_\_

**Je confirme par la présente que mon entreprise répond aux critères d'éligibilité ci-dessous**

\* « Est éligible l'entreprise qui répond à la définition communautaire de la PME (effectif total inférieur ou égal à 250 salariés, dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 50 millions d'euros ou dont le bilan ne dépasse pas 43 millions d'euros et qui n'est pas filiale d'entreprise dont l'effectif est supérieur à 250 salariés), et qui respecte le critère de l'indépendance tel qu'il est défini au paragraphe 3 de l'article 1 de l'annexe de la recommandation de la commission du 03 avril 1996 relative à la définition des petites et moyennes entreprises. »

Il appartient à l'entreprise de vérifier son éligibilité – détail des conditions sur

[http://ec.europa.eu/entreprise/policies/sme/files/sme\\_definition/sme\\_user\\_guide\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/entreprise/policies/sme/files/sme_definition/sme_user_guide_fr.pdf)

Toute déclaration erronée ou avis négatif ultérieur du Conseil régional entraînera le remboursement par l'entreprise de la subvention indûment perçue.

**SOUHAITE COMMANDER (COCHER VOTRE CHOIX) :**

**OFFRE 1 – CONSUMER ELECTRONIC SHOW – DU 6 AU 11 JANVIER 2013**

<b>CES - CONSUMER ELECTRONIC SHOW</b>	
Tarif par personne, <b>pour les sociétés éligibles</b>	<b>2 130.32 € HT</b> (3 132.04 € TTC)
Tarif par personne, <b>pour les sociétés non éligibles</b>	<b>5 110,87 € HT</b> (6 112.60 € TTC)

**1<sup>ER</sup> PARTICIPATION**

Nom du participant : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

Tel \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

**2<sup>EME</sup> PARTICIPATION**

Nom du participant : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

Tel \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

**BON DE COMMANDE**  
**MISSION INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES / INNOVATIONS DANS LE RETAIL**  
**ETATS-UNIS**  
**JANVIER 2013**

**OFFRE 2 – NRF – RETAIL'S BIG SHOW – DU 12 AU 17 JANVIER 2013**

<b>NRF - The RETAIL'S BIG SHOW</b>	
Tarif par personne, <b>pour les sociétés éligibles</b>	<b>2 295.91 € HT</b> (3 378.38 € TTC)
Tarif par personne, <b>pour les sociétés non éligibles</b>	<b>5 522,80 € HT</b> (6 605.27 € TTC)

**1<sup>ER</sup> PARTICIPATION**

Nom du participant : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_  
Tel \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

**2<sup>EME</sup> PARTICIPATION**

Nom du participant : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_  
Tel \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

**OFFRE 3 – CES + NRF – DU 6 AU 17 JANVIER 2013**

<b>CES + NRF</b>	
Tarif par personne, <b>pour les sociétés éligibles</b>	<b>3 608.63 € HT</b> (5 318.20 € TTC)
Tarif par personne, <b>pour les sociétés non éligibles</b>	<b>8 722,32 € HT</b> (10 431.89 € TTC)

**1<sup>ER</sup> PARTICIPATION**

Nom du participant : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_  
Tel \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

**2<sup>EME</sup> PARTICIPATION**

Nom du participant : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_  
Tel \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

**Toute évolution des tarifs négociés engendrera une modification du coût global.**

Je règle à CCI International avec le présent engagement un montant de 70% du coût total TTC de la commande, soit

**€ TTC**

**Bon pour engagement de participation**

Date, cachet et signature autorisée de l'entreprise

# CONDITIONS GENERALES DE VENTES

## CCI INTERNATIONAL NORD DE FRANCE

### I. Organisation de la prestation

1.1 La prestation proposée par CCI International Nord de France a pour objectif de mettre en contact les responsables d'entreprises françaises ou bien les membres d'un pôle d'excellence ou de compétitivité avec des partenaires étrangers en vue de l'établissement et/ou la consolidation d'un courant d'affaires à l'international ou simplement en vue d'une prise d'information. CCI International Nord de France détient un savoir-faire en matière de recherche de partenaires, de mise en relations d'entreprises et d'organisation de rendez-vous avec des prospects, a déjà contribué à la réalisation de missions de prospection commerciale et dispose via ses conseillers géographiques d'une expertise pays reconnue.

1.2 CCI International Nord de France est une entité portée administrativement par la CCI de région Nord de France (2 Palais de la Bourse, BP 500 - 59000 Lille Cedex). Toutes les factures seront émises et encaissées par la CCI de région Nord de France. Les éventuels remboursements ou avoirs seront également effectués par la CCI de région du Nord-de France.

1.3 La prestation de CCI International Nord de France inclut l'ensemble des frais d'organisation à savoir :

- les dépenses telles que précisées dans l'offre et le bon de commande
- les frais de mission du(es) collaborateur(s) de CCI International Nord de France

1.4 Dans la prestation de CCI International Nord de France ne sont pas inclus sauf mention spécifique dans le bon de commande :

- les transports internes et les frais de restauration non prévus au programme
- la participation d'une 2ème personne pour la même entreprise
- les assurances : accident, bagages, rapatriement, envoi d'échantillons
- les frais éventuels d'acheminement de documentation et /ou d'échantillons, le dédouanement de ces derniers et les frais d'excédent de poids
- l'assistance d'un interprète : prestation, hébergement, repas, transport
- les dépenses personnelles
- les frais de visas, les frais d'interprétariat non prévus

### II. Conditions de participation et de paiement

2.1 Les prestations rendues par CCI International Nord de France font l'objet d'une offre commerciale diffusée aux entreprises fixant de manière détaillée les conditions financières de leur participation.

2.2 Les entreprises confirment leur participation en retournant à CCI International Nord de France (Espace International, 299 Boulevard de Leeds F - 59777 Euraille) ou bien à tout autre adresse spécifiée sur le bon de commande :

- Le bon de commande dûment complété et signé par une personne autorisée dans l'entreprise
- Un acompte de 50% du montant total de la prestation
- Un acompte d'un montant différent pourra être demandé. A réception CCI International Nord de France accusera réception de la commande, confirmera son accord et retournera à l'entreprise une facture acquittée correspondant à l'acompte reçu. Pour tout montant inférieur à 1000€ le règlement intégral à la commande sera demandé.

2.3 Les conditions financières et techniques de la prestation n'engagent CCI International Nord de France que si le bon de commande et l'acompte sont retournés avant le délai précisé sur le bon de commande.

2.4 La réception des pièces indiquées en 2.2. constitue la condition impérative du démarrage de la prestation par CCI International Nord de France.

2.5 La réception par CCI international Nord de France du bon de commande rend exigible l'intégralité des sommes dues. Le droit aux subventions est soumis à des conditions d'éligibilité indiquées dans l'offre. Il appartient à l'entreprise de vérifier son éligibilité. Toute déclaration erronée peut vous

exposer à une demande de remboursement de la subvention indûment perçue.

2.6 A l'issue de la prestation, CCI International Nord de France émettra une facture définitive, mentionnant le prix total de la mission incluant les frais de mission supplémentaires le cas échéant, diminué du montant de l'acompte versé. Cette facture est envoyée par courrier au client. Le solde devra être réglé sous 30 jours fin de mois.

### III. Information et confidentialité

3.1 Pour la bonne réalisation de la prestation décrite ci-dessus, le client s'engage à transmettre à CCI International Nord de France toutes les informations commerciales nécessaires à la bonne réalisation de la mission (tarifs, prix, questionnaire de préparation etc...). Le client précisera si ces documents sont transmis à titre confidentiel ou s'ils sont destinés à être remis aux partenaires potentiels.

3.2. CCI International Nord de France s'engage à prendre les mesures nécessaires, notamment vis-à-vis de son personnel, pour que soient maintenus confidentiels les informations et documents de toute nature, relatifs au client, qui lui sont communiqués pour ou à l'occasion de la réalisation de la prestation. De la même manière, il s'oblige à traiter comme strictement confidentiels les résultats de sa prestation, sauf autorisation spéciale et écrite du client.

3.3 CCI International Nord de France pourra mentionner le nom du client dans ses références commerciales.

### IV. Conditions d'annulation de la prestation

4.1 Du fait de CCI International Nord de France

Postérieurement à la diffusion de la proposition commerciale et quelles qu'en soient les causes, CCI International Nord de France se réserve le droit d'annuler ou de reporter la prestation. Une information écrite sera adressée aux sociétés inscrites et leur acompte sera remboursé, à l'exclusion de tout dommage et intérêts supplémentaires.

4.2 Du fait du client

En cas d'annulation de sa commande de fournitures et prestations, le Client sera tenu d'en avertir par écrit, en conservant une preuve de l'envoi, préalablement et rapidement CCI International Nord de France.

Dans ce cas, CCI international Nord de France, à sa seule initiative, sera en droit

- soit de réclamer le règlement immédiat de toutes les fournitures et services commandés au prorata de leur exécution,
- soit de conserver le montant de l'acompte et de toutes autres sommes versées par le client au titre d'indemnité pour annulation de la commande
- soit de réclamer la totalité de son montant, sans que, dans aucun des cas précités, CCI international Nord de France ne puisse être tenu responsable à aucun titre.

### V. Assurances

CCI International Nord de France n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les risques, dommages, accidents de toute nature pouvant survenir à l'occasion de la mission. La société est invitée à souscrire toutes les assurances nécessaires à ce sujet.